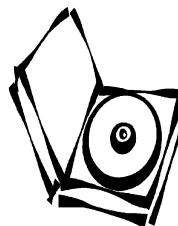


Nous vous informons que la Médiathèque sera ouverte pendant les vacances scolaires.

NOUVEAUTE : des DVD seront mis à la disposition de tous les adhérents à partir du 3 janvier 2011.



MANIFESTATIONS DE FIN D'ANNEE:



au Marché couvert.

Noël des enfants :

- le **vendredi 10 décembre à 18h00** à l'Ecole Maternelle
- le **mardi 14 décembre à 18h00** à la Crèche
- le **jeudi 16 décembre à 17h15** au centre de loisirs ALSH
- le **vendredi 17 décembre** à l'Ecole Primaire

Marché de Noël :

Il se déroulera devant la Médiathèque à partir de **9h30 le samedi 18 décembre** avec la participation des commerçants et de nombreuses associations cuxanaises. En cas de mauvais temps, repli

Des animations sont prévues dans les locaux de la Médiathèque après le Marché de Noël:

- à 15h00 Contes pour les enfants
- à 16h00 Arrivée du Père Noël
- à 17h00 chants interprétés par la Chorale Résonance



Concert :

Un concert de musique sacrée sera proposé dans l'Eglise Saint Martin avec l'ensemble vocal Via Lyrica le **dimanche 19 décembre à 17h30.**

Vœux pour l'année 2011 :

Monsieur le Maire et le Conseil Municipal présenteront leurs vœux traditionnels à la population le **dimanche 9 janvier à 11h** à la Salle du Conseil Municipal.



TRAVAUX:



Réfection de voirie :

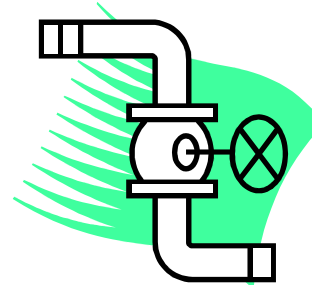
La réfection des réseaux eaux usées et eau potable est désormais terminée pour le lotissement Les Berges de l'Aude et l'Impasse Boris Vian. Ces travaux sont réalisés et financés par le Grand Narbonne.

La réfection de la chaussée, eaux pluviales comprises, est financée par la commune.

Note : la voie qui dessert les Berges de l'Aude a fait l'objet d'un aménagement avec la création d'un ilot giratoire et la matérialisation de

5 places de parking.

Les rues du Bac et Voltaire vont faire l'objet de travaux similaires qui doivent commencer **début janvier 2011.**



Mise aux normes des canalisations d'eau potable :

Les chantiers de mise aux normes des canalisations d'eau potable (remplacement des conduites de plomb) sont actuellement en cours rue des Jardins, rue de l'Atax, et Rue Basse des Casernes. Ces travaux sont réalisés et financés par le Grand Narbonne.

ENVIRONNEMENT :

Lors des fêtes de fin d'année un volume important d'emballages (cartons, papiers, boîtes, ficelles) encombrant les containers à ordures ménagères. Pour améliorer leur récupération, deux bennes seront mises à disposition des Cuxanais l'une place Salengro et l'autre au carrefour des Olivettes et du chemin des Glacières.



SOCIAL :



La Bourse au Permis de Conduire a été votée par le CCAS. Elle permettra à des jeunes Cuxanais de bénéficier, sous diverses conditions, d'une aide potentielle au financement du permis B. Les dossiers d'inscription sont à retirer au CCAS à partir du **3 janvier 2011.**

Le CCAS participe à la création d'une mini-entreprise par les jeunes Cuxanais de la MLJ (Mission Locale des Jeunes). Cette mini-entreprise d'Aide à la Personne doit permettre de mieux connaître le fonctionnement des entreprises.



Le Comité de Pilotage contre les Drogues et le groupe de Visiteurs de Personnes Isolées poursuivent leurs actions. N'hésitez pas à les contacter en vous rapprochant du CCAS.

L'Après-midi récréative à la Maison de Retraite de La Bourgade aura lieu le **vendredi 14 Janvier 2011 à partir de 15h.** Le groupe vocal Si Dièse animera ce moment de convivialité autour de la Galette des Rois.

Les opérations « Bien Vieillir à Cuxac » et « Tranquillité Seniors » débuteront en début d'année 2011. Elles s'adressent aux Seniors et aux personnes seules et aborderont notamment les thèmes suivants :

- lutte contre le cancer
- les seniors au volant,
- prévention des accidents domestiques.
- Prévention des chutes

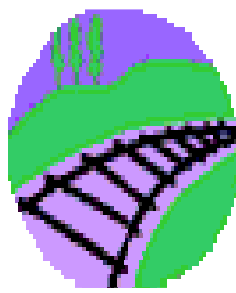
Pour toute information complémentaire, vous pouvez vous renseigner au CCAS de la commune.

DIGUES :

Madame le Préfet a signé l'arrêté de Déclaration d'Utilité Publique (DUP) autorisant les travaux de construction des digues.

Le processus de rachat des terres impactées par les futurs ouvrages suit son cours. Les premiers travaux commenceront début 2011 par les franchissements routiers, et nous ne manquerons pas de vous tenir informés de l'évolution des divers chantiers.





TGV :

Réseau Ferré de France poursuit sa réflexion sur le projet de la nouvelle ligne à Grande Vitesse reliant Montpellier à Perpignan. Le choix du tracé doit se faire en tenant compte des divers enjeux. Une concertation avec les élus du territoire a été mise en œuvre.

Une réunion publique concernant le tronçon Peyriac de Mer –Vendres, et qui intéresse la commune de Cuxac d'Aude s'est déroulée le mardi 7 décembre 2010 à Peyriac de Mer en présence d'élus cuxanais.

URBANISME :

RAPPEL : La plupart des travaux que vous effectuez sur vos terrains ou immeubles sont soumis à autorisation en Mairie.

Déclaration préalable :

- changement de fenêtres
- réfection façade et toiture
- création d'ouverture
- clôtures
- pose de panneaux photovoltaïques ou de chauffe eau solaire
- extension de moins de 20 m²
- changement de destination sans modification d'ouvertures ou des structures porteuses



Permis de construire :

- extensions supérieures à 20m².
- changement de destination avec modification des ouvertures ou des structures porteuses.

Les dossiers sont à déposer au service de l'urbanisme.

Pour éviter tout retard dans l'instruction des diverses demandes, les dossiers doivent être remis au service urbanisme de la Mairie, dûment complétés. Aucune transmission ne pourra être faite auprès des services instructeurs de la Direction Départementale des Territoires et des Mers si cette condition n'est pas respectée.

Permissions de voirie : nécessaires si vous devez utiliser le domaine public : échafaudages, bennes à gravats, véhicules de déménagement... vous devez déposer une demande en Mairie une semaine au moins avant le début de vos travaux.

Le service urbanisme reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire (numéro direct : 04.68.46.68.70)

OPPOSITION.

CUXAC Pour TOUS « l'Alternative », Groupe d'opposition : *Gilbert Garcia, André Arino, Francis Bardière, Nathalie Lopez, Sébastien Querol, J-Michel Arenas.*

La commémoration du 11ème anniversaire des inondations du 13 novembre 1999, s'est déroulée, devant une assistance moins fournie et en l'absence d'autorités, contrairement à ce que nous avons vécu l'année dernière, lors du 10ème anniversaire. Il aurait été souhaitable, qu'un hommage plus solennel soit rendu, par des prises de paroles, pour se remémorer ces tragiques événements et pour éviter l'oubli des promesses de réalisations de travaux, non encore tenues à ce jour. Le tracé de la future ligne TGV, retenu à ce jour, va encore sacrifier une partie du vignoble Cuxanais et entourer notre commune, à proximité des habitations. M. le Maire et ses adjoints doivent se faire entendre, pour empêcher que Cuxac ne soit encore une fois pénalisé, défiguré et subisse de nouvelles nuisances sonores. Les élus d'opposition vous souhaitent de tout cœur, de très bonnes fêtes de fin d'année.



Ville de
CUXAC-d'AUDE

Mairie : 04.68.46.68.68
C.C.A.S : 04.68.46.68.78
Médiathèque : 04.68.40.89.61
E-mail : mairie.cuxac.d.aude@orange.fr
Site: mairie-cuxacdaude.fr
Et en cas d'urgence :
Police Municipale : 04.68.46.68.72
Ou : 04.68.46.68.68

EDITO DU MAIRE

Chers administrés,

Cette période de fin d'année se veut avant tout festive ; ainsi vous trouverez dans ce document les informations relatives aux différentes animations proposées à la Médiathèque, aux Ecoles, à la Crèche, à l'ALSH ou encore à l'Eglise Saint Martin.

J'ai souhaité mettre l'accent sur l'action sociale à destination des jeunes. Ainsi, avec l'implication sans faille du CCAS plusieurs projets ont déjà été mis en place.

De nombreux travaux de voirie sont en cours et se poursuivront l'année prochaine pour le meilleur confort des usagers.

Madame Le Préfet a enfin signé la Déclaration d'Utilité Publique pour le projet de digues. Nous restons dans l'attente de la pose de la première pierre pour la construction de la station d'épuration, comme prévu par le calendrier des travaux arrêté par le Grand Narbonne.

Une réunion publique relative au bilan et projets se déroulera prochainement.

Toujours avec la volonté de vous faciliter les démarches administratives, nous vous rappelons quelques règles d'urbanisme.

Sachez enfin que je serai toujours très attentif aux propositions de tracé de la ligne grande vitesse et que je défendrai les intérêts de notre commune.

Permettez-moi en mon nom et celui de chacun des élus du groupe majoritaire de vous souhaiter de bonnes fêtes de fin d'année.

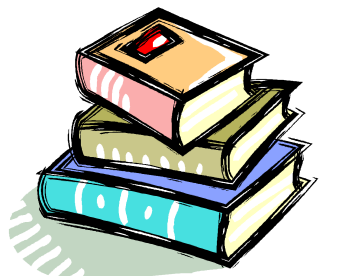
Votre Maire, Jacques POCIELLO

LA MEDIATHEQUE

De nombreux ouvrages et CD ayant appartenu à feu Mme PELISSIER Jeanne ont été offerts à la Municipalité par Mme MARCHANDOT, héritière. Nous la remercions pour ce don qui enrichit les collections existantes. Une magnifique lithographie complète ce geste généreux de notre concitoyenne.

De plus, à la demande de nombreux utilisateurs et après un trimestre de fonctionnement de la structure, il apparaît nécessaire de modifier les horaires d'ouverture au public. Voici les nouveaux horaires à prendre en compte à partir du **4 janvier 2011** :

- Mardi : 10h-12h et 15h-18h30
- Mercredi 10h-12h et 15h-18h30
- Jeudi : réservé à l'accueil des groupes
- Vendredi 10h-12h et 15h-19h
- Samedi 10h-12h et 13h -17h00



LETTRE d'INFORMATION MUNICIPALE

N° 18 - Décembre 2010